

Régulier : oui
 Régime spécial : oui
 Erasmus : oui
 Enseignement à distance : oui

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale	SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles		
									Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal						
							Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet Précision)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT		
PSYS1	PSYTUTS1	F	PSY000	Engagement étu Licence	3														
PSYS1	PSYTUTS1			PSYTUTS1 - Tutorat Oui Si Semestre 1															
PSYS1	PSYUE1	O	PSYUE1B	UE 1 - Fondements et grands concepts de la psychologie	6							QCM	1h	100%	QCM	1h	100%	1	QCM sur les contenus des CM
PSYS1	PSYUE1	O	PSYUE1P	Fondements et grands concepts de la psychologie BIO		PSYCL1_201													
PSYS1	PSYUE1	O	PSYUE1P	Fondements et grands concepts de la psychologie PSY		PSYCL1_201													
PSYS1	PSYUE2	O	PSYUE2B	PSYUE 2 - Perception, action	6							QRU/QCM	1h	100%	QRU/QCM	1h	100%	1	QRU/QCM sur les contenus des CM + TD
PSYS1	PSYUE2	O	PSYUE2P	Perception, Action BIO															
PSYS1	PSYUE2	O	PSYUE2P	Perception, Action PSY															
PSYS1	PSYUE3	O	PSYUE3P	UE 3 - Introduction aux pathologies	6														
PSYS1	PSYUE3	O	PSYUE3P	Introduction aux pathologies		PSYCL1_201				ORAL/ E-CAMPUS	2	25%	QRU/QCM	1h	75%	Report CC		1	QRU/QCM sur les contenus des CM + TD Report de la note de CC en session 2
PSYS1	PSYUE4	O	PSYUE4P	UE4 - Comportements pro-sociaux et psychologie positive	6		Au cas par cas					QCM	1h	100%	QCM	1h	100%	1	QCM sur les contenus des CM
PSYS1	PSYUE4	O	PSYUE4P	Comportements pro-sociaux et psychologie positive		PSYCL1_201													
PSYS1	PSYUE5	O	PSYUE5P	UE5 - Compétences transversales	6						5	100%							1
PSYS1	PSYUE5	O	ANGLS1	Anglais		PSYCL1_201				QCM	1				Report CC				Report de la note de CC en session 2
PSYS1	PSYUE5	O	MTUS1	Méthodologie du travail universitaire		PSYCL1_201				ORAL/ DOSSIER ECRIT	2				Report CC				Report de la note de CC en session 2
PSYS1	PSYUE5	O	STATS1	Statistiques		PSYCL1_201				E-CAMPUS	2				Report CC				Report de la note de CC en session 2
PSYS2	PSYTUTS2			PSYTUTS2 - Tutorat Oui Si Semestre 2															
PSYS2	PSYUE10	O	ANGLS2	UE10 - Compétences transversales	6						5	100%							1
PSYS2	PSYUE10	O	ANGLS2	Anglais		PSYCL1_201				QCM	1				Report CC				Report de la note de CC en session 2
PSYS2	PSYUE10	O	METHOS2	Méthodologie qualitative		PSYCL1_201				ORAL/ DOSSIER ECRIT	2				Report CC				Report de la note de CC en session 2
PSYS2	PSYUE10	O	STATS2	Statistiques		PSYCL1_201									Report CC				Report de la note de CC en session 2
PSYS2	PSYUE6	O	YPSYUE6B	UE6-Developpement au cours de la vie	6							QRU/QCM	1h	100%	QRU/QCM	1h	100%	1	QRU/QCM sur les contenus des CM
PSYS2	PSYUE6	O	YPSYUE6P	Développement au cours de la vie		PSYCL1_201													
PSYS2	PSYUE7	O	PSYUE7B	UE7 - Individus, groupes et sociétés	6							QRU/QCM	1h	100%	QRU/QCM	1h	100%	1	QRU/QCM sur les contenus des CM + TD
PSYS2	PSYUE7	O	PSYUE7P	Individus, groupes et sociétés BIO		PSYCL1_201													
PSYS2	PSYUE7	O	PSYUE7P	Individus, groupes et sociétés PSY		PSYCL1_201													
PSYS2	PSYUE8	O	PSYUE8B	UE8 - Interactions et communication	6							QRU/QCM	1h	100%	QRU/QCM	1h	100%	1	QRU/QCM sur les contenus des CM + TD
PSYS2	PSYUE8	O	PSYUE8P	Interactions et communication BIO		PSYCL1_201													
PSYS2	PSYUE8	O	PSYUE8P	Interactions et communication PSY		PSYCL1_201													
PSYS2	PSYUE9	O	Y1SEHIE	UE9 L'enfance en question	6														
PSYS2	PSYUE9	O	Y1SEHIE	Histoire de l'enfance et de la famille	3														
PSYS2	PSYUE9	O	Y1SEHIE	Histoire de l'enfance et de la famille	3														
PSYS2	PSYUE9	O	Y1SEHIE	Socio-anthropologie des cultures enfantines et juvéniles	3														

cf. UFR HSS département Sciences de l'éducation

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Pour la compensation, c'est pareil pour les 3 années de Licence de Psychologie :
- compensation entre les UE fondamentales (les 4 premières de chaque semestre) au sein d'un semestre et entre semestre;
- compensation entre les UE transversales entre semestre.

Pour les absences aux épreuves :

L'assiduité des étudiants aux examens est obligatoire
(sauf cas particuliers d'étudiants bénéficiant d'aménagement d'études).
Par conséquent, toute absence devra être dûment justifiée.
ABSENCES AVEC JUSTIFICATIF

Les pièces justificatives recevables sont les suivantes :

- Convocation à un concours ou un permis de conduire (à remettre au minimum 3 jours avant l'examen)
 - Justificatif d'empêchement indépendant de la volonté de l'étudiant (décès ou maladie très grave d'un proche, accident de transport...)
 - Attestation de non-assiduité dans le cadre d'un programme d'échange international
 - Dispense d'assiduité (établie par le SUMPPS)
 - Certificat médical (traitement médical, hospitalisation)
 - L'absence doit être justifiée au plus tard dans la semaine qui suit l'absence, en déposant le certificat médical auprès de la scolarité de l'UFR.
 - Le certificat médical devra être délivré et daté du jour de l'absence, ou de maximum 24h après la date d'absence constatée.
- Au-delà de ces délais, les justificatifs ne seront pas pris en compte.

Pour le statut d'AJAC:

Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires ou fondamentales, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure.

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires ou fondamentales, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- | | | |
|-----|--------------------------|---|
| (1) | $(N1+N2)/2$ | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | $(N1+N2+N3)/3$ | |
| (2) | $(N1+N2+N3)/3$ | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | N3 | |
| (3) | N1;N2;N3 | Meilleures des 2 notes / 3 |
| (4) | Autre formule à préciser | Soumis à validation de la CFVU |

Règle d'absence retenue (ABI - ABI)

Régulier : oui
 Régime spécial : oui
 Erasmus : oui
 Enseignement à distance : oui

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale	SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles				
									Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal								
							Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
		F	PSY000	Engagement étudiant	3																
PSYS3	PSYUE11			UE11 - Intelligence et apprentissages	6								QRU/QCM	1h		100%	QRU/QCM	1h	100%	1	QRU/QCM sur les contenus des CM + TD
PSYS3	PSYUE11	O	YPSYU11B	Intelligences et apprentissages		PSYCL2_201															
PSYS3	PSYUE11	O	YPSYU11P	Intelligences et apprentissages		PSYCL2_201															
PSYS3	PSYUE12			UE12 - Approche psycho-dynamique des pathologies	6																
PSYS3	PSYUE12	O	PSYUE12P	Approche psycho-dynamique des pathologies		PSYCL2_201				écrit	2h		100%	écrit	2h	100%			1	Devoir sur table sur les contenus des CM + TD	
PSYS3	PSYUE13			UE13 - Mémoire et amnésies	6																
PSYS3	PSYUE13	O	PSYUE13P	Mémoire et amnésies		PSYCL2_201				écrit	2h		100%	écrit	2h	100%			1	Devoir sur table sur les contenus des CM + TD	
PSYS3	PSYUE14			UE14 - Langage	6																
PSYS3	PSYUE14	O	PSYUE14P	Langage		PSYCL2_201				E-CAMPUS	2	25%	écrit	2h		75%	écrit	2h	75%	1	Contrôle continu sur le contenu de neuropsychologie (8h CM, 8h TD) Quizz/exercices fin de première période Session 2 CC = report note CC session 1 Contrôle terminal : Devoir sur table sur les contenus des CM + TD hors neuropsychologie
PSYS3	PSYUE15			UE15 - Compétences transversales	6						6	100%								1	
PSYS3	PSYUE15	O	ANGLS3	Anglais		PSYCL2_201				écrit	2									2	2 Evaluations au semestre 1 : CC linguistique au milieu du module et compréhension écrite en fin de semestre
PSYS3	PSYUE15	O	METHOS3	Méthodologie qualitative		PSYCL2_201				écrit + dossier	2									2	examen écrit (TD5) et dossier en groupe (3 ou 4 étudiants) à remettre 15 jours maximum après la dernière séance. La note finale est la moyenne des 2 notes.
PSYS3	PSYUE15	O	STATS3	Statistiques		PSYCL2_201				E-CAMPUS	2									2	2 examens de 45 minutes sont réalisés, le premier à la fin du 4ème TD, le second à la fin du 8ème et dernier TD. La note finale est la moyenne de ces 2 notes.
PSYS4	PSYUE16			UE16 - Relations et interactions	6								QRU/QCM	1h		100%	QRU/QCM	1h	100%	1	QRU/QCM sur les contenus des CM + TD
PSYS4	PSYUE16	O	PSYUE16B	Relations et interactions BIO		PSYCL2_201															
PSYS4	PSYUE16	O	PSYUE16P	Relations et interactions PSY		PSYCL2_201															
PSYS4	PSYUE17			UE17 - Attention, fonctions exécutives & mémoire de travail	6								écrit	2h		100%	écrit	2h	100%	1	Devoir sur table sur les contenus des CM + TD
PSYS4	PSYUE17	O	PSYUE17P	Attention, fonctions exécutives & mémoire de travail		PSYCL2_201															
PSYS4	PSYUE18			UE18 - Emotions, psychophysiologie, psychopharmacologie	6								écrit	2h		100%	écrit	2h	100%	1	Devoir sur table sur les contenus des CM + TD
PSYS4	PSYUE18	O	PSYUE18B	Emotions, psychophysiologie, psychopharmacologie		PSYCL2_201															
PSYS4	PSYUE18	O	PSYUE18P	Emotions, psychophysiologie, psychopharmacologie		PSYCL2_201															
PSYS4	PSYUE19			UE19 - Normes et jugements	6																
PSYS4	PSYUE19	O	PSYUE19P	Normes et jugements		PSYCL2_201				écrit	2h		100%	écrit	2h	100%	écrit	2h	100%	1	Devoir sur table sur les contenus des CM + TD
PSYS4	PSYUE20			UE20 - Compétences transversales	6						6	100%								1	
PSYS4	PSYUE20	O	ANGLS4	Anglais		PSYCL2_201				écrit	2									2	2 Evaluations au semestre 2 : CC linguistique au milieu du module et CC de compréhension orale en fin de semestre.
PSYS4	PSYUE20	O	PPES4	Projet professionnel étudiant		PSYCL2_201				écrit + oral	2									2	PFE : remise d'un dossier réalisé à 3 ou 4 étudiants avec présentation orale (TD7 et 8), rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation (TD7)
PSYS4	PSYUE20	O	STATS4	Statistiques		PSYCL2_201				E-CAMPUS	2									2	2 examens de 30 minutes sont réalisés en ligne sur eCampus, le premier à la fin du 4ème TD, le second à la fin du 8ème et dernier TD. La note finale est la moyenne de ces 2 notes.

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Pour la compensation, c'est pareil pour les 3 années de Licence de Psychologie :
- compensation entre les UE fondamentales (les 4 premières de chaque semestre) au sein d'un semestre et entre semestre;
- compensation entre les UE transversales entre semestre.

Pour les absences aux épreuves :

L'assiduité des étudiants aux examens est obligatoire
(sauf cas particuliers d'étudiants bénéficiant d'aménagement d'études).
Par conséquent, toute absence devra être dûment justifiée.
ABSENCES AVEC JUSTIFICATIF

Les pièces justificatives recevables sont les suivantes :

- Convocation à un concours ou un permis de conduire (à remettre au minimum 3 jours avant l'examen)
 - Justificatif d'empêchement indépendant de la volonté de l'étudiant (décès ou maladie très grave d'un proche, accident de transport...)
 - Attestation de non-assiduité dans le cadre d'un programme d'échange international
 - Dispense d'assiduité (établie par le SUMPPS)
 - Certificat médical (traitement médical, hospitalisation)
 - L'absence doit être justifiée au plus tard dans la semaine qui suit l'absence, en déposant le certificat médical auprès de la scolarité de l'UFR.
 - Le certificat médical devra être délivré et daté du jour de l'absence, ou de maximum 24h après la date d'absence constatée.
- Au-delà de ces délais, les justificatifs ne seront pas pris en compte.

Pour le statut d'AJAC:

Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires ou fondamentales, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure.

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires ou fondamentales, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- | | | |
|-----|--------------------------|---|
| (1) | $(N1+N2)/2$ | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | $(N1+N2+N3)/3$ | |
| (2) | $(N1+N2+N3)/3$ | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | N3 | |
| (3) | N1;N2;N3 | Meilleures des 2 notes / 3 |
| (4) | Autre formule à préciser | Soumis à validation de la CFVU |

Règle d'absence retenue (ABI - ABI)

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Pour la compensation, c'est pareil pour les 3 années de Licence de Psychologie :
- compensation entre les UE fondamentales (les 4 premières de chaque semestre) au sein d'un semestre et entre semestre;
- compensation entre les UE transversales entre semestre.

Pour les absences aux épreuves :

L'assiduité des étudiants aux examens est obligatoire
(sauf cas particuliers d'étudiants bénéficiant d'aménagement d'études).
Par conséquent, toute absence devra être dûment justifiée.
ABSENCES AVEC JUSTIFICATIF

Les pièces justificatives recevables sont les suivantes :

- Convocation à un concours ou un permis de conduire (à remettre au minimum 3 jours avant l'examen)
 - Justificatif d'empêchement indépendant de la volonté de l'étudiant (décès ou maladie très grave d'un proche, accident de transport...)
 - Attestation de non-assiduité dans le cadre d'un programme d'échange international
 - Dispense d'assiduité (établie par le SUMPPS)
 - Certificat médical (traitement médical, hospitalisation)
 - L'absence doit être justifiée au plus tard dans la semaine qui suit l'absence, en déposant le certificat médical auprès de la scolarité de l'UFR.
 - Le certificat médical devra être délivré et daté du jour de l'absence, ou de maximum 24h après la date d'absence constatée.
- Au-delà de ces délais, les justificatifs ne seront pas pris en compte.

Pour le statut d'AJAC:

Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires ou fondamentales, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure.

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires ou fondamentales, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- | | | |
|-----|--------------------------|---|
| (1) | $(N1+N2)/2$ | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | $(N1+N2+N3)/3$ | |
| (2) | $(N1+N2+N3)/3$ | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
| | N3 | |
| (3) | N1;N2;N3 | Meilleures des 2 notes / 3 |
| (4) | Autre formule à préciser | Soumis à validation de la CFVU |

Règle d'absence retenue (ABI - ABI)